



Montreuil le 29 Juin 2009

PLAN SOCIAL DE LA DIR GRAND-UEST : la suite... mais certainement pas la fin...

En Mars 2009, la DIR Grand-Ouest installait une Commission Interrégionale d'Accompagnement des Redéploiements en invitant les Organisations Professionnelles à y participer.

Cette commission, émanation de la circulaire sur les redéploiements, s'est tenue avec sérieux et implication de la part de la DIR Grand-Ouest, ce qui n'a été forcément le cas dans toutes les interrégions.

Malgré cela, la CGT - PJJ réitère son désaccord sur le principe même de ces redéploiements qui sont issus de fermetures de structures. Notre participation à cette commission s'est faite pour la défense des personnels et l'accompagnement de ceux qui doivent subir la fermeture de leur poste, parfois dans la douleur.

Si nombre de situations semblent trouver une issue « favorable », des personnels, essentiellement de catégorie C, restent encore dans le flou concernant leur avenir. Les CAP qui se tiennent tout au long du mois de Juin vont apporter des réponses attendues mais ne vont pas forcément régler des situations critiques. La façon dont certaines se sont déjà déroulées (manque de préparation, de moyen), montre le peu de cas que notre administration fait des ces personnels de catégorie C (AA, AT, ATE) et B (SA)

La prochaine Commission Interrégionale d'Accompagnement des Redéploiements aura lieu le 17 Juillet 2009. Elle fera le bilan de son action et devra s'attacher à trouver des solutions pour les derniers personnels restés sur la touche. Si, à l'issue des CAP, des personnels ne se voient rien proposé pour la rentrée, ils peuvent faire appel aux organisations professionnelles qui interpellent la Commission avant cette date.

La CGT-PJJ s'engage à n'avoir de cesse d'interpeller la DIR pour que les personnels redéployés retrouvent une place décente au sein de leur administration.

La CGT-PJJ le dit depuis longtemps, l'avenir est sombre. Les redéploiements de cette année n'étaient qu'un tour de chauffe pour 2010. En effet, sont déjà annoncées des décisions d'inter-départementalité (Morbihan/Finistère, Orne/Calvados/Manche, Vendée/Maine-et-Loire) sur notre région qui vont nécessairement s'accompagner de fermetures de services et de déplacements de collègues. Il n'y aura pas de places pour tout le monde !

Mais le gouvernement a tout prévu : dès le 17 Juin 2009, la discussion sur le projet de loi dite de mobilité des fonctionnaires a repris. Cette loi donnera la possibilité à nos directions de ne plus se soucier de nos redéploiements puisqu'elles pourront tout simplement nous mettre à la porte (sous couvert de mise en disponibilité sans traitement).

Contre la loi de mobilité, avec la CGT, nous nous mobiliserons le 2 juillet ! Mais le mouvement doit s'amplifier à la rentrée : Personne ne passera à travers les gouttes. Les fermetures de postes toucheront toutes les catégories de personnels...C'est ensemble que nous devons nous battre et empêcher les licenciements...

Un service public de qualité et de proximité, c'est plus que jamais nécessaire !